

Les Echos

LE QUOTIDIEN DE L'ÉCONOMIE

Mardi 1^{er} août 2006 - 1,20 €

COMPÉTENCES

8 - Les Echos - mardi 1^{er} août 2006

ARCHITECTURE

Le Mont-Saint-Michel entre mer et lumière

En attendant le rétablissement du caractère maritime du site annoncé pour 2012, le Mont-Saint-Michel complète sa parure lumineuse amorcée en 2000.

Décidé en 1995 entre l'Etat et les collectivités territoriales, la campagne de travaux visait à rétablir le caractère maritime du Mont-Saint-Michel a démarré le mois dernier, après dix ans d'études hydrauliques, de calculs financiers et d'un montage contractuel compliqué. Chaque année, environ 700 000 mètres cubes supplémentaires de sédiments se déposent, compromettant toujours plus le statut insulaire du site historique. Depuis 1997, les herbiers ont ainsi progressé de 49 hectares en direction du Mont-Saint-Michel. Pour stopper l'inévitable processus et inverser la tendance, il est prévu de démolir la digue-route, véritable cordon ombilical fixant la terre sur son tracé, et de la remplacer par une jetée en arc de cercle libérant les abords de l'illustre rocher. Le concepteur de ce long ouvrage érigé sur une multitude de piles minces n'est autre que Dietmar Feichtinger, l'architecte et ingénieur autrichien qui vient de livrer la passerelle Simone-de-Beauvoir entre le parvis de la Bibliothèque nationale François-Mitterrand et le parc de Bercy à Paris (+ « Les Echos » du 11 juillet 2006).

Frontière naturelle entre la Bretagne et la Normandie, le cours du Couesnon, affaibli par l'ensablement, sera ranimé au moyen d'un nouveau barrage à l'emplacement de l'actuel et au double de sa longueur, sur une centaine de mètres, soit 72 mètres de portée hydraulique. Les eaux stockées dans le canal et l'anse de Moidrey, à 4 kilomètres en amont, seront relâchées aux moments opportuns. L'effet de chasse attendu des forces conjuguées du courant d'eau et de la marée devrait permettre de dégager le Mont-Saint-Michel de l'emprise du sable et de rétablir un plan d'eau à ses pieds. Un seuil de partage des eaux sera créé dans la baie afin d'orienter équitablement les flux de part et d'autre.

Les travaux engagés en juin portent sur la construction de ce nouveau barrage conçu par BRL Ingénierie et l'architecte Luc Weitzmann, pour une livraison en 2008. Mais l'ensemble du chantier prendra au moins six ans en raison de son ampleur et du flou persistant sur certains points : le réservoir de Moidrey, la longueur de la future jetée et, sur-



Le site inscrit au patrimoine de l'Unesco est désormais éclairé par près de 1 500 projecteurs pour une puissance électrique d'environ 180 kW. La plupart d'entre eux sont installés autour de l'abbaye, qui domine le rocher.

tout, la desserte du Mont-Saint-Michel depuis les parkings installés 2,5 kilomètres en amont (4 140 places).

3 000 visiteurs par heure

Deuxième site de France le plus visité après Paris, sa cathédrale et sa tour Eiffel, avec 3 millions de touristes par an, le Mont-Saint-Michel doit faire face à un afflux de 3 000 visiteurs par heure en pointe estivale. L'approche pyramide ne concernant qu'une minorité de sportifs ou de pèlerins, un système de navettes reste à imaginer. Certains lui préfèrent déjà une liaison ferroviaire légère, et tant qu'il faudra, depuis Pontorson. Le protocole financier, ramené à 164 millions d'euros, dont 75 millions émanant de l'Etat (contre 220 millions deux ans plus tôt), laisse dans l'ombre ces questions accessoires.

Dans l'immédiat, le Mont-Saint-Michel complète son habillage de lumière. Six ans après une première phase de travaux por-

tant sur l'éclairage de la partie haute de l'abbaye, le projet de Light Cibles issu de la compétition lancée en 1999 par le Centre des monuments nationaux (alors Caisse nationale des monuments historiques) connaît son achèvement avec la mise en lumière du village et des remparts en pied. Le concept développé par Louis Clair, patron fondateur du bureau d'études Light Cibles, est enfin réalisé dans sa totalité, offrant depuis le 10 juillet une lecture complète du Mont-Saint-Michel de nuit.

« La forme pyramidale du Mont-Saint-Michel est réalisée dans une logique accessionnelle qui passe du fossé villageois pour s'élancer vers l'abbaye en suivant le fil d'une architecture qui, progressivement, s'organise et s'ordonne, pour culminer avec la flèche monumentale de la sculpture de l'archange par Frémiet », commente Emmanuel Clair qui a repris le flambeau des mains de son père pour cette seconde tranche de travaux.

« Les éléments constitutifs du Mont-Saint-Michel sont progressivement révélés dans un crescendo de lumières allant de tonalités chaudes vers le blanc éclatant, avec des éclairages ponctuels à la base et des faisceaux verticaux au sommet, pourtant le fils, architecte de formation, en référence à l'ascension vers le divin dans l'esprit des pèlerinages chrétiens. »

L'ordre sacré règne désormais

Cette dialectique claire au concepteur lumière a mis du temps à s'imposer, les tenants du patrimoine se satisfaisant d'éclairer seulement le monument en laissant dans l'ombre le socle périphérique si trivialement mercantile. L'ordre sacré régne désormais sur le chaos séculier sans l'ignorer, les deux mondes confortant l'image d'un Mont-Saint-Michel solidaire et vivant. « Le passage d'ordre divin suppose une transition visible depuis la terre, plaide Emmanuel Clair, d'autant que

cette seconde tranche de travaux est de manière envergure. Aux 15 kilomètres de câbles et aux 1 321 appareils d'éclairage installés en première tranche sur l'abbaye pour une puissance électrique de 185 kW, la seconde tranche achèvera début juillet sur le village et les remparts fait correspondre 6 kilomètres de câbles et 154 appareils pour une puissance installée de 8,5 kW. »

Indispensable à la compréhension du site, cette seconde tranche dosée en proportion ne saurait nuire au monument : si la lecture est complète, la lecture claire est préservée ! Les bâtiments nouvellement éclairés ont été soigneusement ciblés : la tour Saint-Gabriel, le bâtiment des Farins, la frise des pignons du village et la ligne des mulots couloin des remparts, « avec pour règle de base de révéler la pierre en évitant d'éblouir les gens ». Cela n'est pas toujours évident dans un lieu aussi contrasté que le Mont-Saint-Michel, qui superpose les

Light Cibles, marque claire

Références. Le bureau d'études Light Cibles a été fondé à Paris en 1983 par Louis Clair, ingénieur élevé dans le monde du spectacle et familier des plateaux de tournage de cinéma. À la différence d'autres concepteurs lumière qui revendiquent le statut d'artiste et usant de la couleur, Louis Clair se pose en adepte du naturel et du réel, ne jouant que sur les températures de lumière offertes par les ampoules à iodure métallique. Spécialiste du patrimoine, Light Cibles est aujourd'hui diversifié dans l'éclairage commercial et le paysage. Le bureau d'études aligne un nombre important de références tant en France qu'à l'étranger. Sur Paris, il connaît de créer les mises en lumière d'ouvrages contemporains comme la Grande Arche de la Défense, le pont Charles-de-Gaulle et la promenade du parc de la Villette, aussi bien que celles de monuments de premier plan comme Notre-Dame ou Saint-Eustache aux Halles. L'éclairage du tramway des Maréchaux coordonné par Antoine Grumbach sera la prochaine réalisation parisienne de Light Cibles, attendue pour la fin de l'année. Longtemps actif à Québec comme à Singapour et à Kuala Lumpur, Light Cibles est désormais à l'œuvre en Chine, notamment à Fuzhou, pour un pont de Marc Mimram à Tianjin, le port de Pékin, en Corée et dans les pays du golfe Arabo-Persique, notamment sur l'île artificielle du Palmier à Dubaï.

parcours et croise les vues dominantes. « La rénovation fait aussi partie du Mont-Saint-Michel, défend Emmanuel Clair, mais s'il est possible de tout donner à voir, le concepteur reste tributaire de l'objet ou de l'architecture donne. »

Les Clair père et fils ne posent pas en faussaires : la lumière n'est qu'un révélateur qui dislique l'existant, sans prétendre toutefois à l'analyse pédagogique de l'ouvrage éclairé. Chargé d'intentions et vecteur de sens, l'art de l'éclairage reste affaire de poésie.

FRANÇOIS LAMARRE